



Section d'Eure-et-Loir

Chartres, le 06 mai 2011

MOTION DES AGENTS DU SIE DE CHARTRES

Depuis la mise en place des SIE, les agents C, B et A se trouvent confrontés à un éventail démesuré de tâches et de connaissances fiscales à mettre en œuvre, sans les moyens suffisants, en personnel, formation, et matériel de travail...

Ces derniers temps, la situation ne fait qu'empirer :

- Arrivée de l'application GESPRO avec ses nombreuses anomalies sans solutions, et, pour couronner le tout, des plates-formes de dépannage saturées !
- Abaissement du seuil d'obligation de Télédéclaration et Télérèglement des impôts professionnels et mise en place de l'application OPALÉ avec des sollicitations toujours plus nombreuses des redevables,
- Réforme de la taxe Professionnelle et mise place des nouvelles Taxes CFE, CVAE, TASCOM, IFRER, Recouvrement de la CFE... sans formation !

Les BALF débordent de mails. Le nombre de notes, parfois contradictoires, diffusées sans commentaires ni aide de la Direction pour leur mise en application dépasse l'entendement ! Pour preuve, celle du 22/04/2011 : **49 pages**, celle du 02/05/2011 : **83 pages** ... ou plus simplement, plus de 40 notes depuis le début de l'année 2011 pour la C.E.T uniquement !

Ces réformes ont des conséquences directes ou indirectes sur les conditions de travail de l'ensemble des cellules de travail des SIE.

Les agents soussignés dénoncent :

- L'accélération des réformes,
- la dégradation des conditions de travail,
- une pression incessante par objectifs, dont le but est de déterminer de pseudos gains de productivité justifiant les suppressions d'emplois en cours et à venir,

Ils exigent :

- Des effectifs en nombre suffisant, considérant les missions supplémentaires attribuées au SIE,
- L'arrêt des réformes de structures, et de celle du SIE de Chartres en particulier,
- Un aménagement correct et concerté de l'espace d'accueil sans rendez-vous des professionnels,
- Un box d'accueil pourvu des applications du secteur professionnel pour la réception sur rendez-vous,
- Un cadre de travail correct pour tous les agents du SIE,

